the the spice of

LA LETTRE HEBDO

des cuisinistes, des bainistes et des électroménagistes

11 novembre 1992 - Hebdomadaire d'information rapide - N° 44/92 - ISSN 0988-4343 - Commission paritaire 71 148 Editeur : L'Officiel S.A. BP 9037, 34041 Montpellier Cédex 1.Tel 67.58.82.28 - Pax 67.92.38.86.

Directeur de la publication : Bernard Verriès. Rédaction : Bernard Verriès, Irène Lorgeré, Françoise Corre. - Abonnement couplé avec L'Officiel des cuisinistes, des bainistes et des électroménagistes : 1 an, France 1041,42 F., Etranger 1.400 F ; 6 mois : France 561,06 F, Etranger 700 F. Le numéro : 20 F

Cuisines Plus en procès

Le Tribunal de commerce de Quimper devrait rendre, la semaine prochaine, son jugement sur la demande de saisie conservatoire de 25 millions de francs présentée en référé par l'association "Mouvement de défense des victimes de Plus International", au nom de 13 ex-franchisés. dont 10 ont déposé leur bilan. Le dossier a été plaidé par Me Lapeyrère, du cabinet de Me Olivier Gast. Cette demande a pour objet de préserver les intérêts des membres de l'association pour le cas où ils obtiendraient gain de cause dans les actions intentées individuellement par eux à l'encontre de leur ex-franchiseur. Elle ne préjuge pas du fond. L'association (présidée par Bernard Retat) regrouperait, selon Me Gast, une cinquantaine d'adhérents, dont 17 administrateurs judiciaires et liquidateurs mandataires, qui contestent certaines clauses du contrat de franchise et demandent au franchiseur, Plus International, le remboursement de royalties. D'autres accusations sont aussi portées : problème complexe et longs débats en perspective. Le nombre de dépôts de bilans dans la franchise aurait été de plus de 40 selon Me Lapeyrère et de 35 selon Denis Mével. Ce dernier a accordé une interview à Ouest France dans laquelle il a déclaré : "Ceux qui trouvaient normal de s'octroyer parfois jusqu'à 3 millions de francs et plus de salaire par an quand les choses allaient bien n'ont pas compris qu'en période de crise il fallait économiser. Ces cigales ont continué de chanter et de dépenser sans compter". Denis Mével a fourni, en outre, deux indications: "Nous construisons deux bâtiments sur la zone commerciale de Gourvily". "L'an prochain nous nous proposons de racheter d'autres distributeurs de cuisines lorsque l'opportunité s'en présentera. Si des confrères sont en difficulté nous pourrions les reprendre, nous en avons les moyens".